

18/01/2021 16:41

CONSEIL MUNICIPAL

23 décembre 2020

Ordre du jour

- 1/ Budgets : régularisations comptables de fin d'année (décision modificative, mise à disposition du personnel, autorisation anticipée de dépenser avant le vote des budgets, subvention d'équilibre...), indemnité contrat copieurs, remboursement frais avancés
- 2/ Programme énergétique de l'école : résultat du Diagnostic de Performance Énergétique et demande de délégation de pouvoir pour les demandes de subvention
- 3/ Programme de développement d'une alimentation locale à la cantine scolaire : demande de subvention d'équipement
- 4/ Informations : aides de minimis, Syndicat Puy des Fourches-Vézère, taxe d'assainissement, travaux restaurant, nouveau camion, vente parcelles AP 378 et AP 373 à Las Borias, enquête instruction dans la famille, travaux accessibilité piscine, pouvoirs de police du Président de Tulle'agglo
- 5/ Questions orales

Présents:

13



Absents:

- Excusé représenté par un pouvoir: Pauline Guéraud pouvoir à Cathy Endean
- Valérie Dedic pouvoir à Jacques Clausier
- Excusé non représenté: 0



Quorum : la moitié des membres présents (non les présents et représentés):

Oui



Votants:

15

NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Présents : 13	S'abstient : 0
Votants : 15	Contre : 0
Majorité : 7	Pour : 15
Décision : le secrétaire de séance désigné est Catherine Endean	

Procès-verbal de la séance précédente

Séance du 26 novembre 2020

Présents : 13	S'abstient : 0
Votants : 15	Contre : 0
Majorité : 7	Pour : 15
Décision : Approbation du PV	

Délibérations rattachées à la séance précédente

Annulation délibération n°92 - décision modificative du budget de 1515,75€ : facture payée en fonctionnement et non en investissement et assez de crédits au compte 615232

Contrat copieurs: nouvelle convention avec la société Jeapi pour 3 copieurs dont 2 neufs, contrat de 66 mois à compter de janvier 2021, forfait trimestriel de copies noir et couleur, loyer de 556,95€ ht par mois

Budgets: mise à disposition du personnel par la collectivité aux services des budgets annexes:

- 1200€ pour le personnel de remplacement à la cantine et 8800€ pour le personnel technique au cimetière
- Dépenses des budgets annexes et Recettes du budget principal

Budgets: subventions d'équilibre du budget principal aux budgets annexes:

- 34390,94€ à la Caisse des Écoles (comme la prévision)
- 7754,21€ au Cimetière (comme la prévision)
- 0€ au CCAS (prévision : 3484€)

Indemnité de rachat de l'ancien contrat de copieurs: 9747,81€

Décision modificative du budget principal de 18000€ en raison d'un dépassement de crédits (10000€ en voirie et 8000€ en personnel)

Budget principal				
Section fonctionnement – Augmentation sur crédits alloués				
Intitulé	Dépenses		Recettes	
	Compte	Montant	Compte	Montant
Voiries	615231	+10 000.00€		
Personnel non titulaire	6413	+8 000.00€		
Fonds de péréquation des ressources communales			73223	+10 000.00€
Taxe additionnelle aux droits de mutation			7381	+ 8 000.00
Solde		+ 18 000.00€		+18 000.00€

Budgets

Remboursement de frais avancés:

33,82€ à Franck Alborghetti
pour des achats de décorations de Noël

Présents : 13

S'abstient : 1

Votants : 15

Contre : 0

Majorité : 7

Pour : 14

Décision : Remboursement de 33.82€ à Franck Alborghetti des frais avancés pour l'achat de fournitures de décoration de Noël des sapins répartis sur la place de la commune

Autorisation comptable préalable au vote des budgets 2021:

Autorisation de l'assemblée donnée au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses de la section investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent

Chap 20: 42 476,73€ : 4 = 10 619,18€

Chap 21: 473 254,66€ : 4 = 118 313,66€

Chap 23: 1000€ : 4 = 250€

Présents : 13

S'abstient : 0

Votants : 15

Contre : 0

Majorité : 7

Pour : 15

Décision : L'assemblée autorise le Maire, avant le vote du budget primitif principal de la commune 2021, à engager, liquider et mandater les dépenses de la section d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, soit : Chap. 20 : 10 619.18€, Chap. 21 : 118 313.66€, Chap. 23 : 250€; Autorise le Maire, à mandater les dépenses afférentes au remboursement de la dette venant à échéance avant le vote du budget primitif principal de la commune 2021

Programme d'amélioration énergétique du bâtiment du groupe scolaire

Plan de relance de l'État

Mesure d'aide aux travaux afin de **diminuer de 30% la consommation énergétique des bâtiments** notamment scolaires

Études déjà réalisées:

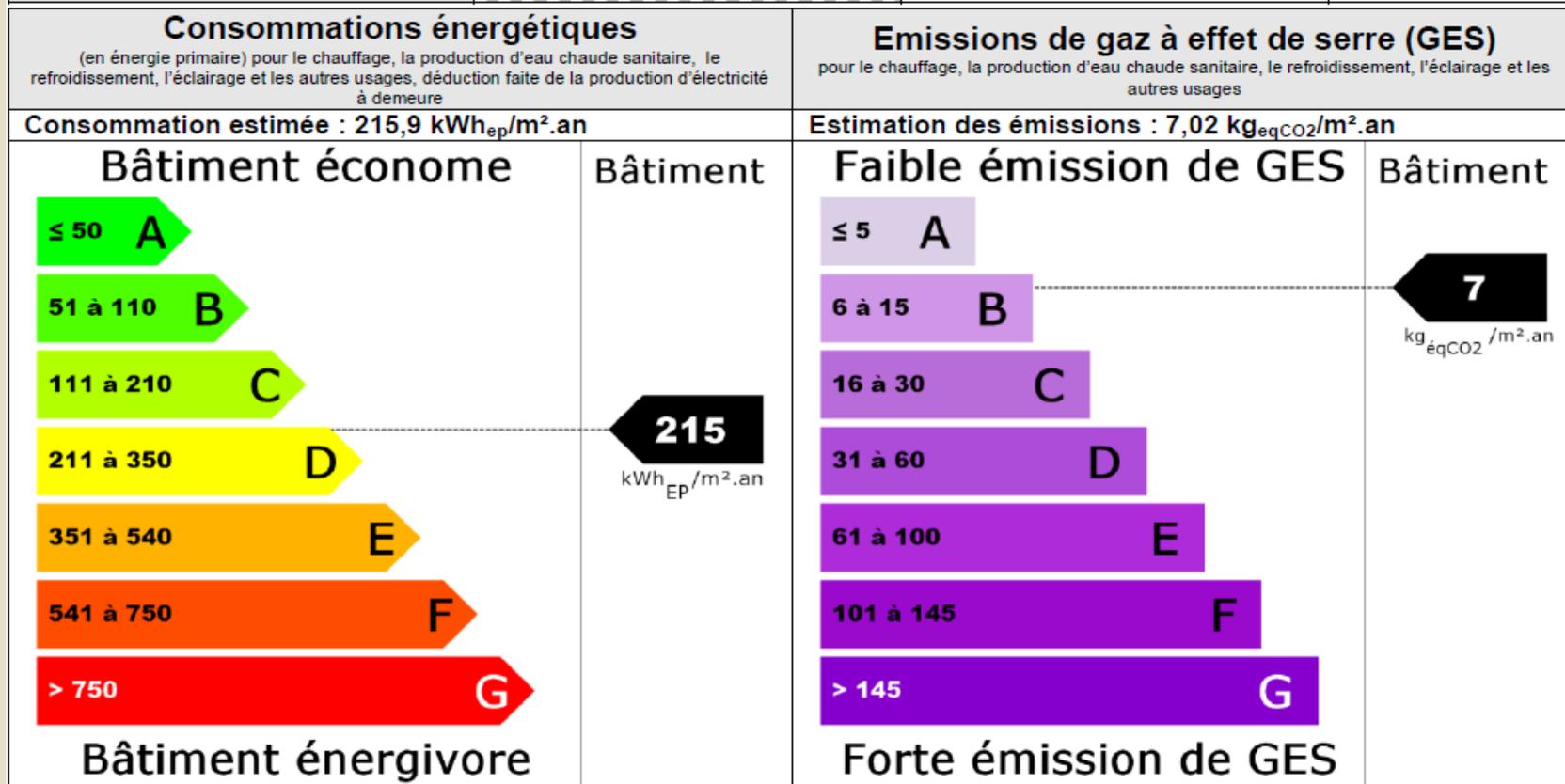
- Changement des menuiseries bois double vitrage en alu double vitrage
- Chauffage : étude d'une PAC réversible air/air, remplacement des émetteurs des convecteurs électriques et des panneaux radiants, système de gestion du chauffage
- Remise en service de la VMC
- Remplacement des néons par des leds

Diagnostic de Performance Énergétique

B CONSOMMATIONS ANNUELLES D'ENERGIE

Période de relevés de consommations considérée : du 01/01/2017 au 31/12/2019

	Consommations en énergies finales (détail par énergie en kWh _{EP})	Consommations en énergie primaire (détail par énergie en kWh _{EP})	Frais annuels d'énergie En € (TTC)
Bois, biomasse			
Electricité	Electrique 66 249	170922,41	9 155,61 €
Production d'électricité à demeure			
Abonnements			261,62 €
TOTAL		170 922,41	9 417,23 €



E RECOMMANDATIONS D'AMELIORATION ENERGETIQUE

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire les consommations d'énergie du bâtiment ou de la partie de bâtiment.

Projet	Mesures d'amélioration	Commentaires
Evolution du système d'éclairage	Installer des Ampoules à basses consommations d'énergie. Exemple type leds.	
Ventilation/Chauffage	Etudier l'installation d'une centrale de traitement d'air.	
Renforcer l'isolation des murs sur extérieur	Isolation par l'extérieur avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau. La construction est ancienne et la façade n'a pas d'intérêt patrimonial ou de décoration particulière.	
Evolution des anciennes menuiseries bois	Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtre en vitrage peu émissif. (Pour bénéficier du crédit d'impôt sur le coût des matériaux, choisir un $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ et $S_w \geq 0,3$ ou $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ et $S_w \geq 0,36$)	Travaux à réaliser en dernier si une priorisation budgétaire devait être prise en compte.

Étude de faisabilité et thermique par le Bureau d'Études Déjante

Estimation des travaux:
141 680€ ht

Aides complémentaires :
Département? Région?
Total: 80%

Délégation de pouvoir sollicitée pour : la **prestation d'études** de Déjante, l'établissement des **devis**, les demandes de **subventions**

4. Estimatif des travaux

<i>Menuiseries extérieures</i>	55 052,00 €
<i>Electricité</i>	13 300,00 €
<i>Chauffage</i>	54 194,00 €
<i>Divers et Imprévus</i>	3 000,00 €
Total hors taxes :	122 546,00 €
Honoraires (maîtrise d'œuvre complète compris DET)	12 554,00 €
Horaires DIAGNOCTIC ENERGETIQUE	1 280,00 €
Honoraires DAAT	1 600,00 €
Honoraires CT, SPS	4 000,00 €
Total hors taxes opération :	141 680,00 €
TVA à 20,00 %	28 336,00 €
Total TTC opération :	170 016,00 €

Présents : 13	S'abstient : 0
Votants : 15	Contre : 0
Majorité : 7	Pour : 15
Décision: l'assemblée donne pouvoir au Maire pour signer et prendre toute décision relative à cette affaire, notamment pour la prestation d'étude de faisabilité et thermique, la mise en concurrence pour les travaux, les devis, les demandes de subvention	

Programme de développement d'une alimentation locale à la cantine scolaire

Plan de relance de l'État

Mesure d'aide aux communes souhaitant s'engager dans une démarche durable et **développer l'approvisionnement en produits locaux**

Partenariats déjà réalisés:

- Fourniture de produits agricoles de proximité et utilisation de la marque « À table avec les produits origine Corrèze »

Besoin en équipements complémentaires



1 - ARMOIRE POSITIVE VENTILEE

ARMOIRE POSITIVE BLANCHE 544L

Marque : LIEBHERR

Modèle : FKVS44

Carrosserie : epoxy blanc

Cuve : ABS

Modèle porte pleine

Volume brut (L.) : 554

Volume utile (L.) : 520

Type de froid : positif

Température (°C) : +2° à +12°C

Refroidissement : ventilé

Hygrométrie : 60-75%

Dégivrage : automatique

Évaporateur : Roll Bond

Condenseur : statique

Fluide : R-600a

Chargement boîtes 33cl / bout. 50cl : 788 / 426

Dégagement calorifique (W/h) : 270

Niveau sonore dB(A) : 48

Épaisseur d'isolation : 50

DIMENSIONS ET POIDS

Cuve (LxPxH) : 600 x 560 x 1452 mm

Dimensions extérieures (LxPxH) : 750 x 730 x 1640 mm

Poids net (kg) : 71

PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

Consommation énergétique (kWh/24h) : 0.98

Consommation énergétique annuelle (kWh/an) : 359

Classe climatique : 5 (+40°C)

ÉQUIPEMENT

Grille acier plastifié (nb) : 4

Hauteur de réglage (mm) : 30

Nombre de niveaux max. : 30

Charge max admissible sur grille (kg) : 60

Dimensions grilles (LxP) (mm) : 645 x 550

2 - COUPE LEGUMES

COUPE LEGUMES CA-31 230/50/1

Marque : SAMMIC

Coupe-légumes. Production jusqu'à 450 kg/h

Bloc moteur à 1 vitesse + une goulotte universelle

DISQUE EMMINCEUR FC-3D

Marque : SAMMIC

Pour couper en rondelles (CA-31/41/3V/4V y CK-35V/38V/45V/48V)

DISQUE EMMINCEUR FCC-5 +

Pour couper en rondelles des produits mous (CA-301/300/401/400/601, CR-143 et combinés CK-301/302/401/402).

DISQUE RAPEUR SH-2

Marque : SAMMIC

Largeur : 208 mm

Profondeur : 208 mm

Hauteur : 35 mm

ACCESSOIRE GRILLE PRESSE PUREE FP

3 - ESSOREUSE A SALADES

ESSOREUSE ELECTRIQUE 20L

Marque : DYNAMIC

Modèle : EM 98

Antibactérien incorporé conforme à la recommandation HACCP

Rapide et efficace, elle respecte la fragilité du produit

Construction robuste pour une utilisation intensive journalière

Bac, couvercle et panier en polypropylène (plastique alimentaire)

Vitesse : 500 tr/min

Hauteur : 630 mm

Diamètre de l'appareil : 430 mm

Tension alimentation : 110 - 120 V ou 220 - 240 V / 50 - 60 Hz

Puissance : 200 W

Poids : 8,3 Kg

Conseillé pour 3 à 5 salades



4 - ARMOIRE CHAUDE

CHAUFFE ASSIETTES

Marque : AMBASSADE DE BOURGOGNE

Modèle : CME 801 CA

ARMOIRE CHAUFFE ASSIETTES

Armoire calorifugée à 5 niveaux au pas de 68 mm pouvant être utilisée comme armoire de maintien en température

Conçue spécialement pour recevoir la platerie GN2/1

Puissance élément chauffant : 1,9 kW

Thermostat 30-110°C

Alimentation 230V 1N~ 50Hz

Habillage et façade inox

Pieds inox avec vérins réglables

Dimensions : L x P x H : 800 x 650 x 900 mm

1,000 FOR	FORFAIT LIVRAISON	54,000		54,00
RECAPITULATIF				
	1 - ARMOIRE POSITIVE VENTILEE		+	860,25
	2 - COUPE LEGUMES		+	1101,36
	3 - ESSOREUSE A SALADES		+	298,50
	4 - ARMOIRE CHAUDE		+	1266,20
			Total HT	3580,31

Propositions

Accepter ce programme d'acquisition dont l'estimation est fixée à 3580,31€ ht

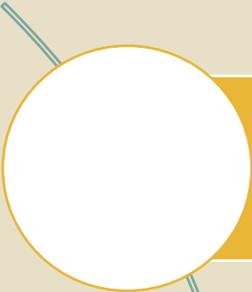
- Solliciter l'aide la plus élevée possible de l'État (taux inconnu à ce jour)

Présents : 13	S'abstient : 0
Votants : 15	Contre : 0
Majorité : 7	Pour : 15

Décision : Accepte le programme d'acquisition des matériels pour la cantine scolaire tel que présenté dont l'estimation s'élève à 3580.31€ ht; sollicite une aide aussi élevée que possible de la Région pour la réalisation de cette opération ; Fixe le plan de financement comme suivant : Région : taux inconnu à cette date - Fonds propres de la commune; Donne pouvoir au Maire pour signer et prendre toute décision relative à cette affaire.

Point d'information





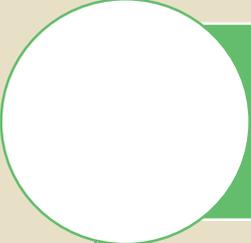
Aides de minimis de 400€ aux 2 restaurants :

Sur la base d'une réglementation européenne de 2006/2012/2013 en faveur des agriculteurs et des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général, les aides ont été accordées aux 2 restaurants

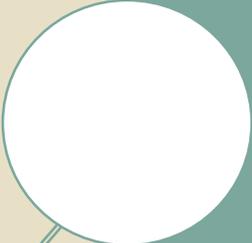


Syndicat Puy des Fourches-Vézère : dissolution du SIAP de la Montane (membre de la compétence « production ») (Corrèze, Eyrein, St Martial de Gimel, St Priest de Gimel, Vitrac)

- Tulle'agglomération s'est substitué pour cette compétence et demande l'adhésion pour la compétence « distribution »
- Le comité syndical du Syndicat Puy des Fourches Vézère a accepté cette adhésion



Pouvoirs de police administrative relatifs aux compétences exercées par Tulle'agglomération : renonciation par le Président de Tulle'agglomération du fait de l'opposition des communes d'Orliac-de-Bar, Favars, Seilhac, Laguette, Tulle, St Augustin, St Germain, Lagraulière, Chameyrat



Conseiller numérique: 250M d'€ du Plan de Relance pour rapprocher le numérique du quotidien des Français > recrutement de 4000 conseillers formés proposant des ateliers numériques individuels ou collectifs

50 000€ sur 24 mois remboursés et prise en charge des frais de formation / mise à disposition du matériel par la collectivité

Acquisition du nouveau camion
Mise en vente de l'ancien camion :
3000€ négociable jusqu'au 20/01/2021



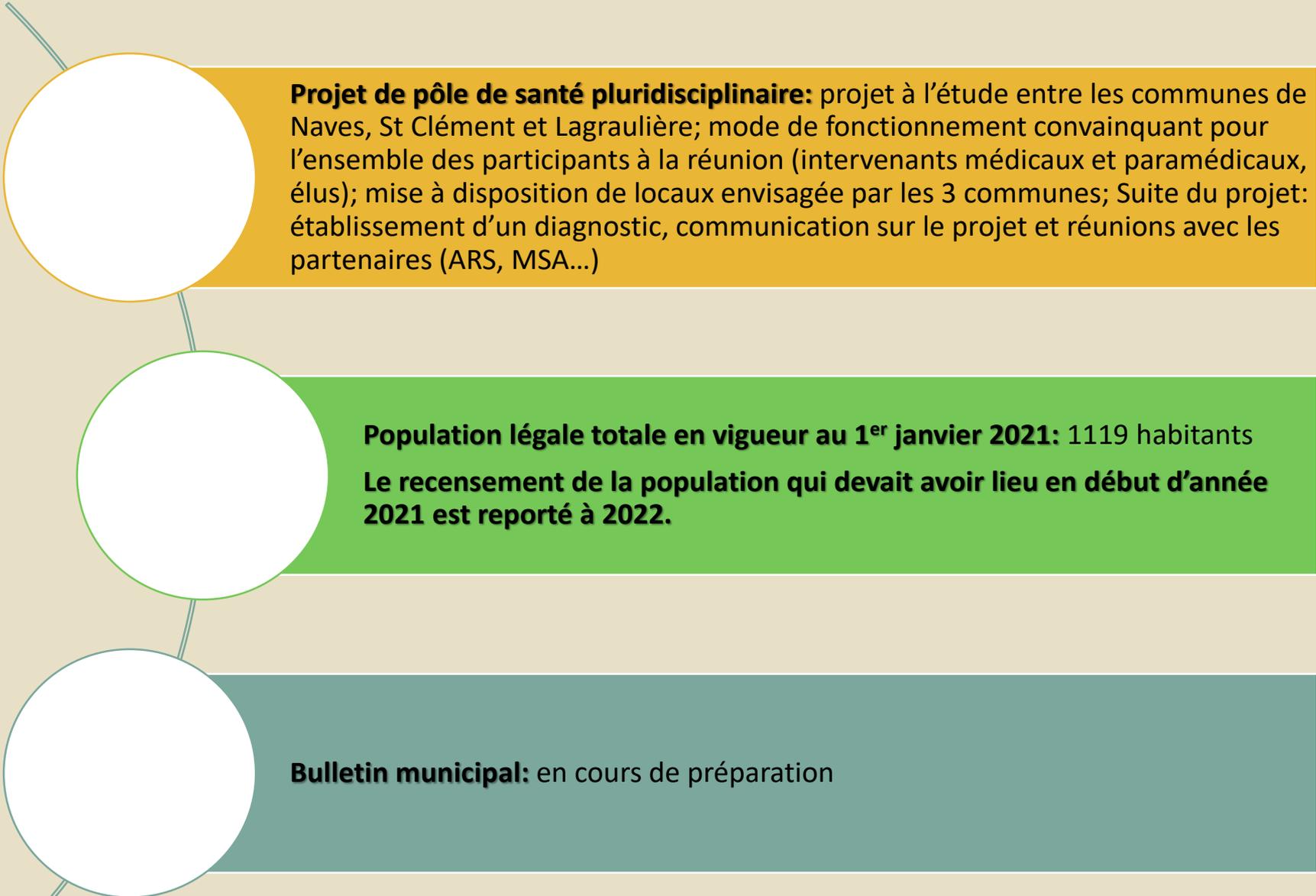
Vente des parcelles AP 378 et AP 373 situées à Las Borias à M. Pommier:
vente suspendue jusqu'à entente des riverains (délibération non prise) sur les modalités des droits de passage

Travaux d'accessibilité de la piscine: nouveau devis résine des pédiluves

- Entreprise Lomacor: 2 500€ ht (pour rappel: 16 000€ ht la dernière offre)
- > Travaux reportés à une date ultérieure

Dispositif « Instruction dans la famille »: enquête de la mairie

- But: vérifier les raisons des parents, contrôler la compatibilité de cette instruction avec l'état de santé de l'enfant et les conditions de vie de la famille.
- Fréquence: dès la première année de la période d'instruction dans la famille, et tous les 2 ans jusqu'à l'âge de 16 ans.
- Délégation de pouvoir du Maire donnée conjointement à Muriel Rebuffel et Cécile Nisi
- 2 familles concernées pour 4 enfants



Projet de pôle de santé pluridisciplinaire: projet à l'étude entre les communes de Naves, St Clément et Lagraulière; mode de fonctionnement convainquant pour l'ensemble des participants à la réunion (intervenants médicaux et paramédicaux, élus); mise à disposition de locaux envisagée par les 3 communes; Suite du projet: établissement d'un diagnostic, communication sur le projet et réunions avec les partenaires (ARS, MSA...)

Population légale totale en vigueur au 1^{er} janvier 2021: 1119 habitants
Le recensement de la population qui devait avoir lieu en début d'année 2021 est reporté à 2022.

Bulletin municipal: en cours de préparation

Taxe d'assainissement: augmentation des tarifs en vue de travaux à venir : 40,25€ à 47,05€ la part fixe et 0,67€ à 0,86€ la part variable soit ~ 30€ en + pour une consommation de 120m³ (avec redevance modernisation de 0,25€)

	2020				
	Part fixe	Part variable	Prix HT pour facture 120 m3 hors redevance modernisation	Taux redevance modernisation	Prix HT pour facture 120 m3 y c. redevance modernisation
Chameyrot	58,35 €	1,06 €	1,54 €	0,25 €	1,79 €
Champagne	74,08 €	1,38 €	2,01 €	0,25 €	2,25 €
Chambouive	52,68 €	0,92 €	1,38 €	0,25 €	1,63 €
Chanac les Mines	54,41 €	0,91 €	1,38 €	0,25 €	1,63 €
Chanteix	42,81 €	0,96 €	1,32 €	0,25 €	1,56 €
Chastang (Le)	108,42 €	1,48 €	2,35 €	0,25 €	2,60 €
Clargou	62,27 €	0,98 €	1,48 €	0,25 €	1,72 €
Cornil	54,41 €	0,93 €	1,38 €	0,25 €	1,63 €
Cornilac	67,00 €	1,20 €	1,78 €	0,25 €	2,00 €
Epagneac	73,58 €	1,38 €	1,97 €	0,25 €	2,22 €
Eyren	62,27 €	1,38 €	1,88 €	0,25 €	2,12 €
Favens	48,91 €	1,30 €	1,71 €	0,25 €	1,95 €
Gimat les Cascades	55,83 €	0,85 €	1,32 €	0,25 €	1,56 €
Ladignac sur Fondeilles	85,80 €	1,24 €	1,98 €	0,25 €	2,22 €
Lagarde-Eyval	58,35 €	0,91 €	1,40 €	0,25 €	1,64 €
Lagnoulère	40,25 €	0,87 €	1,01 €	0,25 €	1,25 €
Lapenne	54,24 €	1,20 €	1,95 €	0,25 €	2,19 €
Le Lonzac	50,47 €	0,80 €	1,22 €	0,25 €	1,47 €
Naves	69,67 €	1,03 €	1,61 €	0,25 €	1,85 €
Orliac de Bar	52,68 €	0,81 €	1,25 €	0,25 €	1,49 €
Roche Canillac (La)	40,25 €	0,77 €	1,11 €	0,25 €	1,35 €
Saint-Augustin	44,97 €	1,05 €	1,42 €	0,25 €	1,67 €
Saint-Bonnet-Avrouze	27,20 €	0,90 €	1,13 €	0,25 €	1,37 €
Saint-Clement	59,47 €	0,90 €	1,40 €	0,25 €	1,64 €
Saint-Fortunade	68,87 €	0,99 €	1,55 €	0,25 €	1,79 €
Saint-Germain les Vignes	71,71 €	1,18 €	1,76 €	0,25 €	2,00 €
Saint-Hilaire-Peyroux	52,05 €	0,80 €	1,23 €	0,25 €	1,48 €
Saint-Jal	42,81 €	0,88 €	1,04 €	0,25 €	1,28 €
Saint-Marit de Gimel	32,85 €	0,58 €	0,83 €	0,25 €	1,08 €
Saint-Mesant	40,80 €	0,88 €	1,00 €	0,25 €	1,24 €
Saint-Perdoux-La-Croisille	74,08 €	1,08 €	1,70 €	0,25 €	1,94 €
Saint-Paul	70,14 €	1,08 €	1,88 €	0,25 €	2,12 €
Saint-Priest de Gimel	36,32 €	1,39 €	1,89 €	0,25 €	2,13 €
Saint-Salvador	46,70 €	0,73 €	1,12 €	0,25 €	1,36 €
Sellac	58,35 €	1,47 €	1,98 €	0,25 €	2,22 €
Tulle	55,12 €	1,78 €	2,24 €	0,25 €	2,48 €
Vitrac sur Montrose	70,14 €	1,15 €	1,74 €	0,25 €	1,98 €
Ensemble	86,72 €	1,48 €	1,93 €	0,25 €	2,17 €

	2021				
	Part fixe	Part variable	Prix HT pour facture 120 m3 hors redevance modernisation	Taux redevance modernisation	Prix HT pour facture 120 m3 y c. redevance modernisation
Chameyrot	59,59 €	1,13 €	1,63 €	0,25 €	1,87 €
Champagne	73,72 €	1,44 €	2,05 €	0,25 €	2,29 €
Chambouive	54,49 €	1,01 €	1,48 €	0,25 €	1,72 €
Chanac les Mines	56,05 €	1,01 €	1,48 €	0,25 €	1,72 €
Chanteix	45,44 €	1,05 €	1,43 €	0,25 €	1,67 €
Chastang (Le)	100,09 €	1,43 €	2,36 €	0,25 €	2,60 €
Clargou	63,11 €	1,05 €	1,58 €	0,25 €	1,82 €
Cornil	56,05 €	0,93 €	1,40 €	0,25 €	1,64 €
Cornilac	67,36 €	1,27 €	1,83 €	0,25 €	2,06 €
Epagneac	72,91 €	1,41 €	2,02 €	0,25 €	2,26 €
Eyren	63,11 €	1,41 €	1,94 €	0,25 €	2,18 €
Favens	51,30 €	1,38 €	1,78 €	0,25 €	2,02 €
Gimat les Cascades	57,32 €	0,95 €	1,43 €	0,25 €	1,67 €
Ladignac sur Fondeilles	85,03 €	1,30 €	2,01 €	0,25 €	2,25 €
Lagarde-Eyval	59,59 €	1,01 €	1,51 €	0,25 €	1,75 €
Lagnoulère	43,32 €	0,79 €	1,15 €	0,25 €	1,40 €
Lapenne	58,89 €	1,27 €	1,74 €	0,25 €	2,00 €
Le Lonzac	52,51 €	0,91 €	1,35 €	0,25 €	1,59 €
Naves	69,76 €	1,11 €	1,69 €	0,25 €	1,93 €
Orliac de Bar	54,49 €	0,92 €	1,37 €	0,25 €	1,61 €
Roche Canillac (La)	43,32 €	0,88 €	1,24 €	0,25 €	1,48 €
Saint-Augustin	47,58 €	1,13 €	1,53 €	0,25 €	1,76 €
Saint-Bonnet-Avrouze	31,60 €	1,00 €	1,28 €	0,25 €	1,52 €
Saint-Clement	60,68 €	1,00 €	1,50 €	0,25 €	1,75 €
Saint-Fortunade	67,24 €	1,08 €	1,64 €	0,25 €	1,89 €
Saint-Germain les Vignes	71,59 €	1,23 €	1,83 €	0,25 €	2,07 €
Saint-Hilaire-Peyroux	63,63 €	0,91 €	1,38 €	0,25 €	1,62 €
Saint-Jal	45,44 €	0,80 €	1,18 €	0,25 €	1,42 €
Saint-Marit de Gimel	36,67 €	0,69 €	1,00 €	0,25 €	1,24 €
Saint-Mesant	43,84 €	0,78 €	1,14 €	0,25 €	1,38 €
Saint-Perdoux-La-Croisille	73,72 €	1,16 €	1,77 €	0,25 €	2,01 €
Saint-Paul	70,18 €	1,16 €	1,74 €	0,25 €	1,98 €
Saint-Priest de Gimel	39,79 €	1,44 €	1,77 €	0,25 €	2,01 €
Saint-Salvador	49,12 €	0,84 €	1,25 €	0,25 €	1,49 €
Sellac	59,59 €	1,51 €	2,01 €	0,25 €	2,25 €
Tulle	56,89 €	1,79 €	2,28 €	0,25 €	2,52 €
Vitrac sur Montrose	70,18 €	1,23 €	1,81 €	0,25 €	2,05 €
Ensemble	87,23 €	1,50 €	1,98 €	0,25 €	2,22 €

	Choix final 2021 (avec modification)				
	Part fixe	Part variable	Prix HT pour facture 120 m3 hors redevance modernisation	Taux redevance modernisation	Prix HT pour facture 120 m3 y c. redevance modernisation
Chameyrot	59,59 €	1,13 €	1,627 €	0,25 €	1,877 €
Champagne	73,72 €	1,44 €	2,054 €	0,25 €	2,294 €
Chambouive	54,49 €	1,01 €	1,484 €	0,25 €	1,734 €
Chanac les Mines	56,05 €	1,01 €	1,477 €	0,25 €	1,727 €
Chanteix	45,44 €	1,05 €	1,425 €	0,25 €	1,675 €
Chastang (Le)	100,09 €	1,43 €	2,364 €	0,25 €	2,614 €
Clargou	63,11 €	1,05 €	1,570 €	0,25 €	1,820 €
Cornil	56,05 €	0,93 €	1,397 €	0,25 €	1,647 €
Cornilac	67,36 €	1,27 €	1,831 €	0,25 €	2,081 €
Epagneac	72,91 €	1,41 €	2,019 €	0,25 €	2,259 €
Eyren	63,11 €	1,41 €	2,186 €	0,25 €	2,436 €
Favens	51,30 €	1,38 €	1,785 €	0,25 €	2,035 €
Gimat les Cascades	57,32 €	0,95 €	1,428 €	0,25 €	1,678 €
Ladignac sur Fondeilles	85,03 €	1,30 €	2,009 €	0,25 €	2,259 €
Lagarde-Eyval	59,59 €	1,01 €	1,507 €	0,25 €	1,757 €
Lagnoulère	43,32 €	0,88 €	1,252 €	0,25 €	1,502 €
Lapenne	58,89 €	1,27 €	1,739 €	0,25 €	1,989 €
Le Lonzac	52,51 €	0,91 €	1,348 €	0,25 €	1,598 €
Naves	69,76 €	1,11 €	1,691 €	0,25 €	1,941 €
Orliac de Bar	54,49 €	0,92 €	1,374 €	0,25 €	1,624 €
Roche Canillac (La)	43,32 €	0,88 €	1,241 €	0,25 €	1,491 €
Saint-Augustin	47,58 €	1,13 €	1,526 €	0,25 €	1,776 €
Saint-Bonnet-Avrouze	31,60 €	1,00 €	1,283 €	0,25 €	1,533 €
Saint-Clement	60,68 €	1,00 €	1,505 €	0,25 €	1,755 €
Saint-Fortunade	67,24 €	1,08 €	1,640 €	0,25 €	1,890 €
Saint-Germain les Vignes	71,59 €	1,23 €	1,827 €	0,25 €	2,077 €
Saint-Hilaire-Peyroux	63,63 €	0,91 €	1,399 €	0,25 €	1,649 €
Saint-Jal	45,44 €	0,80 €	1,179 €	0,25 €	1,429 €
Saint-Marit de Gimel	36,67 €	0,69 €	1,179 €	0,25 €	1,429 €
Saint-Mesant	43,84 €	0,88 €	1,252 €	0,25 €	1,502 €
Saint-Perdoux-La-Croisille	73,72 €	1,16 €	1,774 €	0,25 €	2,024 €
Saint-Paul	70,18 €	1,16 €	1,745 €	0,25 €	1,995 €
Saint-Priest de Gimel	39,79 €	1,44 €	1,772 €	0,25 €	2,022 €
Saint-Salvador	49,12 €	0,84 €	1,249 €	0,25 €	1,499 €
Sellac	59,59 €	1,51 €	2,007 €	0,25 €	2,257 €
Tulle	56,89 €	1,79 €	2,282 €	0,25 €	2,532 €
Vitrac sur Montrose	70,18 €	1,23 €	1,815 €	0,25 €	2,065 €
Ensemble	87,28 €	1,51 €	1,980 €	0,25 €	2,230 €

Travaux projetés au restaurant Le Gros Lière: vitrification du parquet

Devis le moins disant: 2825,09€

ESQUIRE-BATIF OUYE

Depuis plus d'un siècle!

**CARRELAGE
REVÊTEMENT DE SOLS**

05 19 07 61 79

21-25, Av. Victor Hugo - 19000 TULLE

Code client Par-lag

Adresse du chantier

19700 LAGRAULIERE
RESTAURANT

Adresse de facturation

MAIRIE
1 pl Mairie
19700 LAGRAULIERE

VITRIFICATION RESTAURANT

DEVIS N° 2505

du 11/12/2020

Page 1

LIBELLE	QTE	U	PU. HT	TVA	TOTAL HT
Vitrification salle de restaurant	73,570	M2	32.00	20%	2 354.24

Taux de TVA	Base HT	Montant TVA
20%	2 354.24	470.85

MONTANT H.T. 2 354.24
TVA GLOBALE 470.85
MONTANT T.T.C. en Euros 2 825.09

Validité : 90 jours

Adressage

- Modification du type de plaque
- Convention de groupement de commande avec St Jal et Beaumont
- Fonderie Doutré retenue
- Commande début janvier, après réception des récépissés de subventions
- Distribution certificats et numéros



Modèle retenu

Commande en janvier

6 semaines de délai de livraison

Poteau ronds avec des colliers



Commandes passées dans le cadre de la délégation de pouvoir (tarifs TTC)

Bordereaux 128 à 139

- SFR: 272,84€+75,43€
- Orange: 37,92€ + 151,20€ + 119,52€ + 22,80€ + 204,30€ + 66,60€ + 22,80€
- EDF: 1322,16€
- Subvention APE: 400€
- Sapins: 257,62€
- Carburant: 892,10€ + 1255,94€ + 63,05€
- Cotisation Lou Loubatou 2019: 849,13€
- Compensation Tulle'agglo: 347,36€ + 347,36€ + 347,32€
- Produits d'entretien: 279,19€
- Fournitures administratives: 32,65€ + 174,81€
- Porte-manteau stade: 213,60€
- Balais école: 35,16€
- Outillage: 79,99€ + 97,88€ + 43,83€ + 88,68€ + 151,14€ + 181,44€
- Fournitures scolaires: 529,99€
- Fauchage: 7800€
- Réparation mur Rue de Bel Air: 5457€
- Réparation traversée: 350€
- Réparation tracteur: 282,18€
- Réparation débroussailleuse: 145,80€
- Maintenance extincteurs: 933,54€
- Diagnostic Qualité de l'Air Intérieur Ecole: 816€
- Avocat procédure salle polyvalente: 1056€
- Repas journée du patrimoine: 58,80€
- Loyer copieurs: 1904,40€ + 46,84€
- Location nacelle: 265,08€
- Réparation chauffe eau salle po: 372,77€
- Escalier garage communal: 394€
- Livres Noël école: 916,61€
- Achat timbres: 355,85€+4,48€
- Mitigeur école: 102,29€
- Maintenance éclairage public: 4699,80€
- Enfouissement réseau Orange route des Barrières: 1515,75€
- Vidange Kangoo: 247,70€
- Réparation souffleur: 97,84€
- Maintenance logiciel liste électorale: 223,75€
- Maintenance installations électriques: 789,79€ + 180€
- Maintenance alarme incendie: 150€
- Maintenance bascule: 1020€
- Aides de minimis: 400€ +400€

Investissement:

Diagnostic avant travaux piscine: 1254,60€

Cimetière terrassement: 1092€

Cimetière gravillons: 906,73€

Cimetière gazon: 561€

Barrières: 1080€

Échéance: 7120,22€

Salaires, indemnités et charges: 16 211,60€ + 23320,50€

Décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoir attribuée par le Conseil Municipal au Maire

Néant

Questions orales des élus



- ❑ Carole Leyris informe l'assemblée que les entreprises de BTP vont pouvoir demander aux mairies un local pour faire déjeuner les ouvriers à l'abri ; la Préfecture va recenser les salles communales dédiées à cette offre.
- ❑ Muriel Rebuffel demande quand la fibre va être opérationnelle. Le Maire répond que fin avril, tous les habitants pourront y prétendre.
- ❑ David Bousquet signale des trous sur la RD au niveau de la Croix Vieille et de la route du Pont de la Vigerie. Le Maire répond qu'il fera suivre ces signalements au service routes du Département.
- ❑ Catherine Endean signale qu'un administré lui a demandé ce qu'allait devenir le camping. Le Maire rappelle qu'il a été décidé collégalement de ne rien en faire pour le moment pour les différentes raisons évoquées (travaux, service, gestion).
- ❑ Christophe Meyrignac demande ce que vont devenir les anciens poteaux déposés par Enedis. Le Maire répond qu'Enedis va venir les récupérer en fin de travaux.
- ❑ La commune réitère avec Tulle'agglo l'opération collecte et broyage de sapins du 30 décembre au 20 janvier 2021.

Prochaine séance



Clôture de la séance

Questions du public

